



ESI Angers ESI Rennes ESI Tours
ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : DISI-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

AVENIR DE L'ESI DE RENNES

Le 22 mai une réunion a été organisée au sein de l'ESI, avec les agents concernés directement par la fin de l'ONP. La réunion a commencé par une introduction de T Bellanger sur le rappel du choc de l'arrêt de l'ONP et de la nécessité de trouver des missions pour l'ESI Rennes afin de valoriser les compétences des agents. Tomasz Blanc sous Directeur de SI2, accompagné de Philippe Merle chef du bureau SI2A a, ensuite, pris la parole et exposé le contexte : la méthode utilisée pour trouver des missions à l'ESI puis l'organisation et les missions dévolues à l'ESI 35 post ONP.

1) Le contexte

Il a rappelé la visite de P Merle en mars pour préparer la réorganisation de l'ESI35 post ONP et les compétences de l'ESI 35 dans l'exploitation industrielle.

2) La méthode de sélection

SI2A a choisi des missions en rapport avec les compétences de l'ESI (habitude des exploitations industrielles, compétences systèmes, réseaux et applications).

SI2A a choisi des missions à fort enjeu.

SI2A a réorganisé la répartition des missions entre les ESI de façon à ce qu'il y ait une plus value pour la DGFIP.

Cette réorganisation va permettre de réinternaliser des développements et des exploitations confiés à des prestataires externes. Dans ce sens, c'est une revendication de longue date de la CGT, qui semble enfin entendue.

3) Présentation des missions de l'ESI35

Il y aura 2 blocs :

Un bloc exploitation systèmes (ES) et un bloc exploitation d'applications (EA)

Ce seront des missions à forts enjeux avec des exigences de service et d'horaires étendus.

Les agents travailleront pour la plupart en horaire d'équipe (7h-20h) avec des astreintes téléphoniques la nuit et le week end et des travaux en HNO (essentiellement le samedi).

T Blanc a rappelé que les interventions en astreinte n'ont pas d'obligation de résultat mais de moyen (suivre une fiche de procédure).

Le bloc ES sera composé en cible de 16 à 18 agents. (Actuellement, il y a 10 agents dont 2 doivent partir en retraite dans les deux ans à venir)

Les agents ES s'occuperont de technologie AIX, x86 et virtualisation.

En terme d'application, les ES exploiteront :

- Hélios (SPL), PESOS (dématérialisation). Ces deux applications sont actuellement exploitées à Versailles par une équipe composée pour moitié de prestataires et pour moitié de fonctionnaires DGFIP. Ces derniers se verront proposer d'intégrer l'exploitation applicative Hélios, PESOS qui reste à Versailles.

- Les outils collaboratifs de la DGFIP actuellement exploités à l'ESI de Lyon. L'ESI de Lyon se consacrerait uniquement au développement de ces outils et récupérerait des développements actuellement faits par des prestataires externes.

- PIGP Portail Internet de la Gestion Publique
- Réseau collaboratif (WIFIIP) exploitation prévue en nov 2014
- Outil d'enquête interne (GEFiP)
- des applications en cours de développement
 - HERA (Application utilisée pour le rapprochement comptable)
 - ANAFI (analyse financière)
 - CARA (Avances aux Collectivités Locales)
- INDIA, ARIS
- ONP (SIRH et BRN)

Le bloc EA sera composé de 18 à 20 agents. 12 agents travailleraient en horaires d'équipe et 6 à 8 en horaires administratifs.

Actuellement, il y a :

- Un pôle application et base de données en horaires administratifs avec 9 personnes dont 2 doivent partir en retraite en 2015
- Un pôle gestion des opérations de 13 personnes **en horaires d'équipe** dont 3 doivent partir en retraite cette année et 2 en 2016

Les aspects techniques des applications n'ont pas été présentés. SI2A doit nous fournir des informations la semaine prochaine sur ce sujet. C'est assez problématique, car on nous demande un positionnement rapide. Or, les métiers d'administrateur des bases de données, d'applications ou de gestionnaire des opérations sont complètement différents. De plus, la structure EA exploitant plusieurs applications est différente d'une exploitation chorus avec des PGI, de nombreuses bases de données et des changements nombreux.

L'équipe de 12 personnes en horaires d'équipe s'occupera :

- des outils collaboratifs comme le bloc ES
- de la messagerie de la DGFIP

L'équipe de 6 à 8 personnes en horaires administratif aura en charge :

- les applications en cours de développement comme le bloc ES : HERA, ANAFI, CARA
- INDIA,ARIS
- ONP (SIRH et BRN)

Les échanges qui ont suivi, ont permis de rappeler à T Blanc que les agents en charge d'india – Aris avaient obligation jusqu'à ce jour, d'être en horaires d'équipe. Il est curieux de constater qu'on demanderait à ces agents qui pour leur grande majorité ont choisi le travail en équipe d'y renoncer et de demander à ceux qui ne le souhaitaient pas d'y recourir.

Par ailleurs, il a été évoqué un renfort de l'équipe Service Manager pour permettre à cette équipe de prendre en charge l'ensemble des développements des applications de pilotage de l'exploitation.

M L Lorent pilotera dans les deux semaines qui viennent le chantier de l'organigramme.

Elle a demandé aux personnes qui ont des demandes précises par rapport à cette nouvelle structure de se manifester auprès d'elle. En effet, compte-tenu du délai court, elle ne devrait pas refaire une démarche d'entretien comme lors de la prise en charge de l'exploitation de l'ONP.

Elle souhaite aussi que la structure ne soit pas figée avant les groupes de travail de mise en oeuvre opérationnelle du transfert des exploitations entre ESI. Mais, T Blanc a répondu qu'il fallait une bonne visibilité de l'organigramme afin que les bonnes personnes participent aux ateliers.

Ces ateliers organisés en juin se feront avec l'ESI de Rennes, les ESI concernés (qui exploitent actuellement les applications) et SI2A afin de définir les modalités de transfert, le calendrier et les besoins en formation des équipes rennaises.

Des points d'étape réguliers seront organisés avec le SSI, SI2A et le DISI sur l'avancement de la prise en charge des différentes exploitations par Rennes.

Les points à éclaircir :

- Horaires d'équipe : voir le taux d'adhésion, les conditions d'accès au restaurant administratif, si on peut mixer les horaires variables, les équipes avec alternance par semaine, par jour ...
- Les possibilités de changement de pôle voir de métier (Service Center)
- Les métiers qui n'existent pas dans cette nouvelle structure : RQC et qualité peuvent ils continuer (y aura t il assez d'activité et d'intérêt ?)
- L'activité en journée sera t elle suffisante et lissée ou l'ensemble de ces applications ont elles les mêmes pics d'activités ?
- Quid du remplacement des nombreux départs en retraite attendus, dans un contexte de non renouvellement d'un départ sur 2 et davantage encore à la DGFiP.
- Les arrivées de contrôleurs en septembre 2014 et leur affectation au sein de l'ESI
- Le délai accordé pour présenter un organigramme
- La prise en charge de l'application WIFiP, première à arriver à l'ESI 35
- La prise en compte des souhaits des agents de notre ESI et des ESI déshabillés par rapport à cette nouvelle structure
- La participation aux travaux de fermeture du SI Paie
- Astreintes : voir le taux d'intervention actuel, la complexité et la pression qui peut s'exercer (ex sur la messagerie).

L'ESI de Rennes, a malheureusement l'habitude de se voir confier des applications dites pérennes, mais qui à la première tempête venue s'envolent comme une nuée d'étourneaux.

Souhaitons que la DG en ait pris conscience et que les investissements notamment en terme de formation consentis par les agents de Rennes ne l'aient pas été en pure perte et que désormais ces derniers seront davantage considérés.

Il est indéniable et compréhensible, qu'une certaine méfiance soit désormais de mise. La confiance envers les orientations affichées en terme d'applications et d'objectifs à tenir a sérieusement été entachée. Il faudra du temps et du concret avant de retrouver la sérénité.

Petite explication des astreintes vécues à l'ESI de Marsauderies :

Les astreintes Copernic se font 24h/24, 7j/7, 365j/365, de 20h à 7h les jours ouvrés et 24h/24 les jours non ouvrés (week-end et jours fériés). Soit 5 x 11H + 2 x 24h, ce qui pour une semaine classique sans jour férié donne 103h payé environ 180€ brut ou récupéré 1,5j. Si la semaine comporte 1 ou plusieurs jours fériés alors la compensation est augmentée d'un jour de week-end en prime ou de 0,5j de récupération.

En terme pratique, l'astreinte se fait sur une semaine complète soit du lundi au lundi soit du vendredi au vendredi selon les ES. La personne d'astreinte part avec 1 kit d'astreinte (ordinateur(s) + téléphone portable) et le ramène la semaine suivante.

Durant les périodes d'astreintes, la personne doit être joignable sur son téléphone d'astreinte et pouvoir rapidement se connecter sur son ou ses ordinateurs d'astreinte en WIFI + 3G. Ceci a forcément un impact non négligeable sur les activités familiales et/ou de loisirs. Surtout lorsque l'on sait qu'un appel à l'astreinte peut être court (1 à 2h) comme très long (17h sur un week-end dont près de 15h d'affilés sur la journée du samedi).

Au PTS de Nantes, il y a 2 personnes d'astreinte: 1 pour l'équipe Système et 1 pour l'équipe Réseau. L'équipe Réseau étant seulement composé de 8 personnes, cela représente 7 semaines complète d'astreinte par an soit 49 nuits et 14 journées de week-end. A cela il faut évidemment rajouter les jours fériés dont Noël et le jour de l'an. La contrainte en terme de roulement et de vie de famille parle d'elle-même.

Enfin, si l'astreinte au départ était très limitée en nombre d'applications (6 en 2007) et donc d'appels, elle s'est profondément étendue sans laisser le choix aux agents. Aujourd'hui, l'astreinte représente 19 applications dont certaines très sensibles comme le Portail Usagers qui de l'aveu de l'administration subit 2 à 3 attaques par semaine. Cela ne laisse rien présager de bon pour le PIGP."

La CGT continuera à être force de réflexion et de proposition afin de porter toujours plus haut les intérêts des agents de l'ESI de Rennes sans que les ESI qui voient une partie de leur charge disparaître ne doivent en pâtir.

**Une rencontre entre les militants CGT des Disi est prévue à cet effet le 6 juin prochain.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.**